

Paris, le 26 février 2021

OPA Natixis - la CFDT vous informe...

Ce jeudi 25 février 2021 s'est tenue une réunion extraordinaire du Comité de Groupe à la demande des Organisations Syndicales, relative au **projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS)** de BPCE SA portant sur **29,3 % des actions de NATIXIS** qu'elle ne détient pas.

Vos représentants **CFDT** y ont participé, en présence de Laurent MIGNON.

Pour rappel, en 2006 une campagne de commercialisation de grande envergure a été menée au forcing dans les réseaux bancaires proposant l'action au prix d'introduction de 19,55 euros. Depuis, le titre a subi la loi du marché en chutant jusqu'à 0,85 €. A ce jour, il oscille aux environs de 4€, soit une baisse de plus de 79 % par rapport à son prix initial...

Pour le Président du Directoire de BPCE, il ne s'agit pas d'une opération financière mais d'une démarche stratégique permettant selon lui de :

« Supprimer le péché originel de l'introduction en Bourse... »

tout en s'engageant à ce qu'il n'y est **aucun impact sur l'aspect social et économique**.

La **CFDT s'interroge malgré tout sur les conséquences organisationnelles et l'impact humain** de l'ensemble de ces changements.

Pour rassurer les clients, les salariés BP et CE ont reçu des fiches pratiques en provenance de BPCE (argumentaire, FAQ et numéro vert).

Pour la **CFDT ces supports, simplistes, proposés ne permettent pas de répondre correctement** aux clients avec tout le professionnalisme requis. BPCE donne uniquement des éléments de langage pour répondre techniquement à cette opération.

Le Président du Directoire de BPCE a bien précisé que « toute action visant à promouvoir l'OPA est proscrite ». **Aucun conseil de vendre ou garder leurs actions ne doit être apporté au client, aucune action de phoning vers les clients ne doit être faite**. Le client recevra juste une information et lui seul décidera. C'est Natixis qui se charge de contacter les clients actionnaires.

Pour la CFDT, les salariés doivent être en mesure de préserver leur éthique et leurs valeurs.

La **CFDT** reste très vigilante quant à **une situation qui risque de se dégrader rapidement quand la majorité des petits porteurs informés viendront demander des comptes**.

Pour la **CFDT, le risque d'incivilités est avéré** sans compter l'image de marque qui va continuer à se dégrader.

Dans le climat actuel anxiogène, **il est indispensable de préserver la santé physique et mentale des salariés**, les conditions de travail ne doivent pas se détériorer une fois de plus pour servir un projet organisé par les dirigeants du Groupe.

Des garanties sont indispensables pour ne pas pénaliser les salariés en rien responsables de cette opération et qui ne déméritent pas dans leur investissement en cette période de crise sanitaire.

La **CFDT fidèle à ses valeurs, a pris le parti de prioriser ses interventions principalement sur les mesures à prendre en termes de conditions de travail**.

Pour la **CFDT la priorité reste la gestion de l'Humain dans ces nouvelles perspectives, bien avant le capitalisme de marché**.

Contactez et rejoignez la **CFDT** pour toutes informations complémentaires ou difficultés rencontrées.